

Compte rendu

Ouvrage recensé :

MEUNIER, E.-Martin et Joseph Yvon THÉRIAULT, dir., *Les impasses de la mémoire : histoire, filiation, nation et religion* (Montréal, Fides, 2007), 388 p.

par Patrice Groulx

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 61, n° 3-4, 2008, p. 584-587.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/019151ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

MEUNIER, E.-Martin et Joseph Yvon THÉRIAULT, dir., *Les impasses de la mémoire: histoire, filiation, nation et religion* (Montréal, Fides, 2007), 388 p.

Comme on doit s'y attendre pour les recueils d'articles tirés de colloques, celui-ci présente une image éclatée du thème de la mémoire sociale dans le contexte du Québec francophone. Je me concentrerai donc sur les textes qui problématisent le mieux, à mon avis, les intersections de l'histoire et de la mémoire.

L'objectif global de l'ouvrage est de s'interroger sur la mémoire à « entretenir pour que nos sociétés puissent continuer à produire un sens transcendant » qui inspire aussi bien les institutions que les personnes (p. 13). Le livre est découpé en quatre sections où la mémoire est confrontée tour à tour à l'histoire, à la filiation, à la nation et à la religion. Le titre du recueil et l'image de la couverture (la reproduction d'un tableau de Jean-Paul Lemieux, *Le visiteur du soir*, montrant un vaste horizon de neige écrasé par un ciel de plomb et que barre la masse d'un prêtre sans visage) nous situent dans l'immobilité sociale instaurée par le « présentisme ». La première phrase de l'introduction (Daniel Tanguay) résume les impasses en question: « La clé de l'engouement contemporain pour la mémoire se trouve dans notre incapacité de donner un visage à notre avenir. » (p. 15) L'historiographie est partie prenante de ce problème, parce que sa « réflexion [...] sur elle-même conduit en effet à l'affirmation selon laquelle le passé est toujours le fruit d'une reconstruction à partir du présent et que l'histoire elle-même comme science est le fruit d'une reconstruction relative à un état donné de la conscience historique » (p. 22).

Si on adhère à cette thèse, on peut croire que l'historiographie est à la fois la victime et un agent de l'aplatissement de la conscience du temps. Comme cette discipline a la prétention de rendre la durée intelligible pour la société et, ainsi, de suturer le passé et l'avenir, il serait de sa responsabilité, je présume, de contribuer à nous sortir de notre mélancolie post-moderne. Mais lorsqu'ils abordent spécifiquement le rapport entre l'histoire, la mémoire et la société, la plupart des auteurs laissent l'impression que l'historiographie est incapable de relever le défi du rapport à la mémoire. C'est probablement dû à une posture conceptuelle. Même si plusieurs définitions implicites de la mémoire et de l'histoire se côtoient ici, la plupart reposent sur la grande opposition que Maurice Halbwachs a dessinée, dans *La mémoire collective*, entre la mémoire vivante portée par la société et celle cadavérique élaborée par l'histoire. Le présentisme serait la toile de fond sur laquelle se détache cette polarité.

Dans son article sur l'histoire sociale de la mémoire, François Dosse propose une critique de cette opposition devenue canonique. Nous vivrions dans l'illusion présentiste que la société n'ayant plus de projet, l'histoire n'a plus rien à lui apprendre. La réalité construite dans l'action montre le contraire, répond Dosse. « La logique même de l'action maintient ouvert le champ des possibles. La fonction de l'histoire reste vive. L'histoire n'est pas orpheline, comme on le croit, à condition de répondre aux exigences de l'agir. » (p. 47) (En passant, l'auteur actualise ici un article paru en 1998 sous le même titre. Il a ajouté une discussion sur le dernier ouvrage de Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (2000), et plusieurs autres réflexions nouvelles. Il a changé l'ordre des paragraphes pour mieux traduire sa pensée actuelle, mais le bricolage saute aux yeux lorsque le paragraphe que je viens de citer se retrouve à nouveau tout à la fin de l'article. Va pour la réutilisation des textes, qui montre que les bonnes idées ont une durée de vie appréciable, mais à condition qu'elle soit explicite!)

Les auteurs de la section suivante sur la filiation soulèvent des questions auxquelles seules des spécialisations de l'histoire se sont intéressées jusqu'à présent, notamment l'histoire du droit, de la famille, des rapports entre les sexes et des rapports interculturels. La mémoire évoquée ici est bien davantage celle inscrite dans les relations entre parents et enfants que la mémoire sociale au sens large. Mais elle relève forcément d'une problématique politique et historique dans la mesure où, comme le rappelle avec force Marie-Blanche Tahon, l'histoire des droits de l'homme et du citoyen est marquée à sa naissance par la domination masculine et paternelle sur les femmes et les mères.

À quels problèmes le questionnement de la mémoire nous renvoie-t-il ici? D'abord à celui des définitions élémentaires: qu'est-ce que la filiation en regard du lignage, de la généalogie, de l'hérédité, de la parenté et de la parentalité? Ensuite à la critique du pouvoir, celle-ci devenant d'autant plus complexe que les législateurs, pour accéder à des demandes sociales inspirées du droit à l'égalité, donnent aux unions entre conjoints de même sexe une reconnaissance juridique quasi équivalente au mariage traditionnel, mais rendent également possible l'adoption d'enfants dans les unions de ce type et surtout créent, avec l'homoparentalité, de nouvelles règles de filiation.

Dans la section consacrée à la nation, le débat est centré sur l'articulation de deux polarités, celle entre l'histoire et la mémoire et celle entre le Canada français et le Québec, le tout dans une longue durée. Faisant le

bilan de ce qu'il appelle la « natiologie », Gilles Bourque propose la lecture de trois périodes historiographiques successives où les savants ont pensé le rapport de la démocratie à l'ethnie canadienne-française : celle « de résistance et d'adaptation à l'historicité » (de 1840 à 1945) ; celle de « l'historicité du manque » (1945-1980) marquée par le rejet de la tradition canadienne-française ; enfin, aujourd'hui, une « historicité de l'oubli, une amnésie qui efface le rapport problématique de la nation à la société et, plus encore, cette dimension fondamentale du politique dans la démocratie libérale qui porte sur le pouvoir de faire société » (p. 194). L'historicité de l'oubli conduit à une aporie, puisqu'elle ne permet pas de comprendre la production d'une réalité empirique aussi patente que le fait que des « millions de citoyens du Québec imaginent faire partie de ce qu'ils appellent la nation québécoise. » (p. 210) Au total, l'auteur met en cause, si je le lis correctement, le forçage de l'histoire et de la mémoire par le pouvoir. Les historiens connaissent bien le problème, qui surgit régulièrement dans le débat public lorsqu'il est question de programmes scolaires d'histoire.

Toujours chez Bourque, j'ai cru percevoir que l'histoire, comme science, doit son existence à la lutte de la nation pour se définir, tandis que la mémoire émanerait de la société ; logiquement, elles seraient plus complémentaires qu'opposées. Joseph Yvon Thériault penche plutôt pour l'opposition mémoire chaude/histoire froide. La tradition canadienne-française est une « mémoire en chantier, c'est-à-dire dialogue réflexif sur son passé, questionnement sur ce que nous devons conserver, recherche d'une trace à l'intention que nous voulons donner au monde » (p. 219). Elle est toujours actuelle, intime ; elle maintient les continuités. L'histoire, au contraire, est l'expression d'un « passé mort » (p. 213) ; les historiens québécois, honteux du Canada français, auraient configuré la modernité comme mémoire du Québec, mais ce faisant, « le Québec n'aurait ainsi pas de mémoire particulière » ; ce « déni du Canada français [...] ne rend pas compte de l'histoire effective de la société québécoise et du sens qui continue à s'y loger » (p. 224). Autrement dit, les historiens « révisionnistes » trahiraient une histoire qui est aussi une mémoire.

Jacques Beauchemin s'interroge de son côté sur le rapport à la mémoire canadienne-française dans un Québec pluraliste. Parce qu'elle est une « activité consciente d'élaboration de sens et de projets », la mémoire « s'érige aussi en enjeu » (p. 273). Dans une société pluraliste, et qui se reconnaît comme telle, cet enjeu est politique, car il vise le redressement d'injustices subies dans le passé. Mais dans la négociation publique sur la

place que prennent dans la mémoire les différentes communautés, quel est le lieu légitime de la mémoire des francophones? La question est d'autant plus pressante que l'histoire se distingue peut-être par le fait qu'elle exprime, derrière un récit prétendument neutralisant, le point de vue des gagnants face à la mémoire des perdants (p. 261-262).

Les contributions à la section sur la religion couvrent une variété d'angles. Je retiens surtout une sorte de soulagement causé par le retour de la religion dans la mémoire, notamment par le biais de la production historique et muséologique (Louis Rousseau) et par la patrimonialisation (E.-Martin Meunier). Le danger d'exculturation — la perte de grands référents collectifs comme la religion catholique, non nommée mais visiblement en jeu — sera peut-être écarté grâce à la préservation des églises, signale Meunier. Il reste à savoir, poursuit-il, qui et comment, de l'État ou de l'Église, décidera de la sélection de cette coûteuse préservation.

Il y aurait encore beaucoup à dire de ce recueil qui permet de saisir certaines thèses en vogue dans les sciences sociales. Y compris parce qu'il fait l'impasse sur les Autochtones, scandaleusement absents du débat sur la mémoire et l'histoire. Fallait-il une meilleure démonstration qu'ils sont les porteurs d'une mémoire de perdants? Ce n'est pourtant pas parce qu'aucun historien, depuis une génération — et que dire des sociologues et des anthropologues! — ne s'est penché sur cet aveuglement.

Retenons pour finir que l'opposition radicale entre histoire et mémoire n'a plus de pertinence aujourd'hui, comme l'a écrit François Dosse il y a déjà dix ans. Chez plusieurs historiens, la mémoire est un usage public du passé porté par des groupes de nature très diverse pour le maintien ou la reconnaissance d'une légitimité sociale. Il est indispensable d'identifier les tenants et les aboutissants de cette instrumentalisation pour élargir l'espace critique de la connaissance. On doit revenir sans cesse aux questions élémentaires : en matière de « mémoire », qui dit quoi, d'où et pourquoi? Plusieurs contributions de ce recueil ont posé ces questions, par exemple dans les discussions sur la filiation, ou lorsque Beauchemin critique la transposition au Québec de la notion européenne de « postnationalisme ». L'opposition instaurée par Halbwachs reposait sur un état de l'historiographie qu'on a aujourd'hui dépassé. Les impasses de la mémoire ne gisent-elles pas aussi dans une impasse conceptuelle héritée de cette pensée?

PATRICE GROULX
Département d'histoire
Université Laval